

1er décembre 2015: élection du président du CESE

PUBLIÉ LE 24/11/2015

Les nouveaux membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour la mandature 2015-2020 procéderont à l'élection de leur président ainsi que du Bureau, organe collégial de direction, au Palais d'Iéna le mardi 1er décembre 2015 à partir de 14h. Le président du CESE est élu au scrutin secret, au premier ou au deuxième tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, au troisième tour à la majorité relative des suffrages exprimés et, en cas d'égalité des voix, au bénéfice de l'âge. Le scrutin uninominal sera précédé d'une intervention des trois candidats déclarés à ce jour: Gérard Aschieri, désigné par la Fédération syndicale unitaire (FSU), Patrick Bernasconi, désigné par accord entre le Mouvement des entreprises de France, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et CCI France, Jean-Paul Delevoye, nommé au titre des personnalités qualifiées. L'ordre des interventions de chacun sera tiré au sort. Les dix-huit membres du Bureau dont six vice-présidents, deux questeurs, quatre secrétaires et six membres, seront également élus au scrutin secret à l'occasion de cette séance plénière. Le mandat du Président, comme celui des membres du Conseil, est de cinq ans. Les interventions des candidats à la présidence ainsi que le résultat du vote seront retransmis en direct et en streaming dès 14h sur www.lecese.fr. La séance plénière est ouverte aux journalistes, sur demande auprès du service de presse.

[Télécharger](#)